

Procès-verbal n°4

COMITE DIRECTEUR

SAISON 2022/2023

Approuvé par le Comité Directeur du 2 Juin 2023

Réunion du 13 mars 2023 à Cachan

Participants : M. S. GONCALVES-MARTINS, Président, Mmes B. CERVETTI, D. TAULL, MM. JP. BASSET, A. DE FABRY, S. JLIASSIA, A. PRIGENT, C. SIBILLA, S. RIMBANO, J. TOTIN

Assiste : Mme S. DELAMARE

Membres excusés : JP. ALORO, B. AZCONA, V. BRAND, C. FICHER, F. HERY, Y.MOLINARIO, O. PILARD, M. ROSCOUET, F. SAKANOKO, V. VAURETTE, D. VIALA

1) INFOS DU PRESIDENT

- En amont de la **finale Pro féminine de la CDF** à la Halle Carpentier le 1^{er} avril, sera signée une triple **convention avec les UNSS des Académies de Créteil, Paris et Versailles**. Des hospitalités sont négociées avec la Fédération pour les représentants académiques et les dirigeants franciliens.
- **Postes ADD** : une visio s'est déroulée le 9/03 entre JF. HOUDAYER - coordinateur fédéral des ADD -, des membres du Bureau et les Présidents de Comités ou leurs représentants directement intéressés ou qui se questionnent sur l'emploi. Il nous a été annoncé à cette occasion que l'enveloppe ANS sur le Plan Horizon 2028 était diminuée de 8% et qu'il fallait faire assez vite pour déclarer son intérêt.
- **Job datings** : possibilité d'une 1^{ère} édition Volley sur Courbevoie courant novembre, seul club qui se soit engagé pour l'instant. La décision finale appartient à Pôle Emploi qui choisit les dates, lieux et disciplines avec lesquelles il travaille sur telle.
- **Colosse aux Pieds d'Argile** :
 - ✓ la sensibilisation des dirigeants du Comité Directeur volontaire à eu lieu le 27/02 à Cachan ; la Fédération dit avoir un module sur le même thème animé par JMarc DUVETTE ;
 - ✓ la 1^{ère} partie de la formation des cadres de l'ETR aura lieu le 18/03, pour l'instant aucun CTD ne s'est manifesté alors qu'elle leur était également ouverte.
- Un webinaire a été organisé le 6/02 portant sur « **Les valeurs du volley francilien** » ; un cas tout récent datant du dernier WE, de violence sur le terrain confirme le bien fondé d'une réflexion de formation Dirigeants/Entraîneurs obligatoire...
- **Les chèques sports** obtenus de la Région sont remis aux Comités présents pour distribution aux clubs concernés (enveloppes de 400€ ou 600€ en cas d'activités liées au Sport Santé ou Handicap).
- **Volleyades M18** à St Dié des Vosges (1 délégation par genre). Elles sont réduites à 2 jours (28 & 29/05)

- **Echange Franco-allemand** : 30 jeunes seront reçus à Duisburg en juin des étudiants arbitres, joueurs, dont 10 venant de La Réunion. Une grosse participation de la Fédération allemande. Charge à nous de les recevoir sur les JO 2024.
- **Foire de Paris** : une potentielle participation de la Ligue (tenue d'un stand et 2 animations journalières sur toute la durée du salon qui se déroulera du 27/4 au 8/5. L'amplitude horaire avec nocturne (le 6/05), représente une large mobilisation de notre instance (salariés, bénévoles, dirigeants et partenaires). C'est toutefois l'opportunité de donner une belle visibilité au volley sur un événement rassemblant 400 000 visiteurs (dont 80% de franciliens), et ce pour un prix assez raisonnable (entre 2 et 1,5K€). Il est demandé aux Comités présents de réfléchir à leur participation s'ils sont intéressés.

2) VŒUX DES CLUBS

L'avis sur les vœux portés par les clubs devait être rendu à la Fédération le 7 mars. Le Bureau les a tous validés, avec quelque réserve pour l'un d'eux. Copie des vœux et de l'avis du Bureau a été transmis aux administrateurs.

3) VALIDATION DES PV

- PV BE n°8, 9 et 10, PV BE n°11 : un tableau comparatif des financements des Pôles sera établi, nous l'avons déjà par rapport aux autres disciplines du CREPS de Châtenay. PV n°12 : il est noté qu'un seul gymnase est en construction actuellement au CREPS. Les PV du Bureau sont adoptés.
- CD n°3, CRT n°3 adoptés également.
- CRS n°7 à 10 adoptés. Rien à signaler si ce n'est qu'il y a cette année de M13 à M21, 551 équipes engagées, à savoir 100 de plus que l'an passé ! Sébastien regrette qu'on ne s'interroge pas davantage sur des aménagements de règles. Il faut s'adapter à cet afflux massif. Voir comment mieux fidéliser en trouvant des formules et des règles mieux adaptées.
- Les PV de la CDR n° 3 & 4, ainsi que celui de la CAR n°3 sont transmis pour information. Il est demandé que la phrase de fin de PV indiquant les voies d'appel soit conforme. Réflexion sur le fait qu'un club soit engagé à s'acquitter des droits d'appel sur appel de n'importe lequel de ses membres.

4) CREPS & SECTEUR BEACH

- Arrivée le 16/03 de Fatima MESSAOUD, la nouvelle ADD Outdoor qui devra s'atteler tout de suite à la confection des compétitions de Beach volley.
- Un groupe de travail est pressenti sur la question du CREPS, de la nouvelle couverture des terrains de beach et de son occupation la plus large possible entre Ligue et CD92 pour ne pas se laisser déposséder de cet espace par d'autres disciplines. La Direction du CREPS voyant d'un bon œil qu'un Pôle Beach s'y installe dès la rentrée 2024/25.
- Rendez-vous pris justement avec M. GODARD, directeur du CREPS, ce mardi 14/03. On devrait en savoir plus sur les tarifs envisagés notamment.
- On sait déjà qu'il y a un fort impact de l'inflation sur les coûts des Pôles qui augmenteront de 800€ par pöliste en 2023/24. La Ligue doit étudier sur quel montant de ses fonds propres elle pallie pour ne pas laisser les familles seules supporter cette hausse de coût.
- Un webinaire prévu le 3 avril à destination des clubs de Beach avec entre autres au sommaire, la question du sable. Il est énoncé que la Fédération est en lien avec une entreprise qui construit des terrains pour 50K€, sable compris... à se renseigner sur le sujet.
- Cette saison les Volleyades Beach se dérouleront en Bretagne (2 équipes de chaque genre pour l'IDF).

5) PROJET IMPACT 2024 pour un meilleur encadrement des volleys franciliens

Présenté par A. DE FABRY

Les projets doivent être « innovants ». 48K€ demandés sur celui que porte la Ligue. Consortium possible d'une Ligue avec au maximum 3 de ses Comités pour porter un projet (75, 93, 94 sollicités). Visite de chaque club prévue, tournée qui doit être achevée en 2023. Cela

nécessitera au moins une dizaine de bénévoles ainsi qu'une embauche. A lier avec les Trophées des Dirigeants. Les 3 principaux items : Formation à la citoyenneté, Valeurs éducatives, Encadrement des clubs.

Sur ce dernier item il est envisagé de renforcer la « fabrication du nouveau dirigeant ». Chaque club est concerné (y seront mobilisés tous les encadrants et les personnes désignées comme responsables régionaux de salle). Des formations allégées en soirée seront dispensées sur tout le territoire.

Le résultat pour savoir si le projet a été retenu, devrait être connu courant mai 2023.

6) PREPARATION 2024

Le vrai Challenge porte sur l'encadrement. Nécessité d'organiser une solidarité hébergement de la famille Volley. La Fédération a acheté 80 places par session (match) pour 500K€. A voir comment les Liges pourront bénéficier de ces achats. Pour exemple, en récompense de dirigeants ou bénévoles qui se proposeront pour de l'hébergement. On peut aussi imaginer sur le sujet des jumelages de clubs. Une Fan Zone en projet pour pouvoir inviter davantage de dirigeants. Relance des clubs pour inviter leurs dirigeants.

Une réunion à l'UNESCO avec la Fédération est prévue le 21 mars.

7) PSF 2023

8,8% de baisse prévus sur l'enveloppe générale de l'ANS. Aux critères fédéraux qui sont le travail sur les jeunes et la diversification des pratiques, à ceux de l'ANS qui sont le public féminin et les territoires carencés, il pourra s'ajouter des critères régionaux. Par exemple rendre des dossiers complets sur lesquels il n'y ait pas x allers retours à faire avant leur complétude... La Commission est composée des mêmes membres que l'an passé : S. GONCALVES-MARTINS, B. CERVETTI, A. DE FABRY, Y. MOLINARIO. Il sera attendu des Comités qu'ils donnent des informations sur leurs clubs et leur dossier. Réflexion à porter sur la diversité des territoires et des subventions.

Une visio conférence sera programmée pour inviter les clubs à poser toutes leurs questions. A noter qu'il n'y a plus de report d'action possible, que les compte-rendus financiers doivent être donnés jusqu'au 30 juin dernier délai si l'action n'est pas terminée. Sinon date butoir au 12 avril.

Dans les nouveaux projets il faudra indiquer au moins 2 critères d'évaluation.

8) DISPOSITIF MINIBUS REGIONAL

Des enveloppes allant jusqu'à 20K€ sont envisageables pour aider à l'acquisition de minibus. Un peu plus élevées si le véhicule est électrique. Il y a 19000 clubs en IDF, il y aura donc forcément une priorisation sur critères. Pour l'instant rien n'est lancé.

Les modalités sont envoyées à tous les clubs. Ceux-ci devront renseigner un dossier sur la plateforme régionale dédiée. Ils devront prévenir la Ligue car c'est à elle que la Région demandera une note d'opportunité sur les divers dossiers.

9) SECTEUR PARA VOLLEY SANTE

Nécessité pour le secteur Volley Assis de se restructurer suite à la défection d'un de ses animateurs. La formation Volley Assis niveau 1 est annulée suite à seulement 3 inscriptions.

10) RECOMPENSES

La commande pour les récompenses textiles 2023 était de trouver un slogan aussi porteur que « En Route pour 2024 ». Il sera fait place à des commandes éventuelles de clubs (20 u. minimum) qui pourraient ainsi bénéficier de l'inscription au dos tout en faisant faire apposer leur logo sur le devant.

11) FORMATIONS UNIVERSITAIRES

Elles sont en cours de négociation par L. LE MARREC avec les UEFR STAPS. Dès le 1er semestre 2023 il y aura une validation d'équivalences de la part de S. MAROUTEAU. Une convention devrait être signée début septembre 23. Cela apporterait chaque année entre 20 et 50 dirigeants/encadrants potentiels.

12) QUESTIONS DIVERSES

- S. JLASSIA s'étonne que des clubs d'autres disciplines reçoivent des places pour des matchs de Pro A
- Les dates du Beach ne sont pas compatibles avec beaucoup de celles en Indoor (ex Coupe de France Beach Jeune)... Le calendrier Indoor est connu depuis le début de la saison, mais les dates Beach tombent très tard. Il faudra que les commissions Beach et Sportive travaillent de concert à un calendrier le plus harmonieux possible pour tout le monde. La couverture des terrains du CREPS, celle d'autres lieux (Croissy etc) devraient permettre une annualisation des compétitions Beach et favoriser l'émergence d'une vraie filière.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à minuit 15.

S. GONCALVES MARTINS
Président

B. CERVETTI
Secrétaire Générale